

FICHE DE POSTE

CADRE DE COMPAGNIE

Séjour de cohésion du Service National Universel

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 3 phases successives, dont 2 obligatoires à terme, à partir de 15 ans : un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, une mission d'intérêt général, obligatoire, une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois.

Les séjours de cohésion accueillent des volontaires de départements voisins. Ces volontaires sont encadrés par une équipe qui se décompose comme suit :

- Un.e chef.fe de centre
- Un.e adjoint.e encadrement
- Un.e adjoint.e pédagogique
- Un.e infirmier.e
- Un.e intendant.e
- Un.e référent.e sport et cohésion
- Des cadres de compagnie (encadrent un groupe de maisonnées, jeunes et tuteurs).
- Des tuteurs de maisonnées (encadrent un groupe de 10 à 15 jeunes)

DESCRIPTION DU POSTE :

Le·La cadre de compagnie est le relais entre l'équipe de direction et les tuteurs·trices. A son niveau de responsabilité intermédiaire, il·elle traduit le projet pédagogique du centre en objectifs de compagnie. Il·Elle met en œuvre une relation de proximité avec chaque tuteur·trice et chaque jeune de sa compagnie.

Les cadres de compagnie ont un souci permanent de la sécurité du centre. Exigeant·e-s et bienveillant·e-s, ils·elles aident, accompagnent et conseillent chaque tuteur dans l'exercice de ses responsabilités de maisonnée. Ils·Elles font respecter le règlement intérieur et adhérer à son esprit.

En lien avec le chef de centre, le·la cadre de compagnie met tout en œuvre pour parvenir à une connaissance fine de chacun des volontaires de la compagnie et prévoir des mesures de suivi post-séjour, si nécessaire.

Ainsi, les responsabilités des cadres de compagnie s'exercent dans les quatre domaines principaux suivants :

- **Encadrement d'un groupe de maisonnées**
 - Faire connaître et respecter le règlement intérieur
 - Accompagner et appuyer les tuteurs·trices des maisonnées dans leur rôle éducatif
 - Participer à l'encadrement des activités
 - Assurer le dialogue avec l'équipe de direction

- Identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions
- Organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit
- **Démocratie interne et éducation à la citoyenneté**
 - Aider les tuteurs·trices dans l'organisation des temps de démocratie interne
 - Participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté
- **Développement du sens du service et de la solidarité**
 - Aider les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer leur goût pour l'engagement, à rejoindre une association
 - S'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers
- **Interventions ponctuelles dans les modules collectifs de formation**
 - En fonction de leurs compétences (expérience ou formation), les cadres de compagnie participent ponctuellement à la formation des volontaires

Connaissances requises	Compétences requises
<ul style="list-style-type: none"> - Psychologie et sociologie de l'adolescent - Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs - Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux - Gestion d'évènement grave - Dispositifs sociaux, éducatifs ou médicaux pour la prise en compte de situations particulières - formation BAFA / BAFD ou qualification équivalente dans les armées ou le scoutisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Sens des relations humaines - Capacité au leadership et maîtrise de soi - Sens de l'initiative - Rigueur dans le comportement - Expérience reconnue dans l'encadrement de la jeunesse dans les armées, l'Education nationale ou les associations de jeunesse - Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de volontaires en situation de handicap ou à besoins particuliers - Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

SEJOUR DE COHESION JUILLET 2022 Tarn-et-Garonne

Du 03 au 15 juillet 2022 + convoyages + formation obligatoire.

Prévoir une disponibilité du 27 juin 2022 au 15 juillet 2022.

CONTRAT, REMUNERATION ET TEMPS DE TRAVAIL

Contrat en CEE de 24 jours : 5 jours de préparation, 15 jours de séjour (convoyages compris), 4 jours de repos.

Salaire journalier brut : 91,90€ - Soit 2205,6 € brut pour le séjour.

Pour les fonctionnaires détachés : 58€ par jour.

MODALITES DE RECRUTEMENT

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation en précisant en objet « Candidature au poste de Cadre de compagnie SNU 2022 » aux chefs de projet :

Emma CAZES – emma.cazes@ac-toulouse.fr

Emmanuel FAUVEL – emmanuel.fauvel@ac-toulouse.fr

Des entretiens individuels de recrutement auront lieu. Les modalités pratiques seront précisées ultérieurement aux candidats invités à un entretien.